

Informations générales

LE TRANSPORT

EN AUTOCAR

- **En partenariat avec la société d'autocars, HERVOUET BUS TRAVEL SERVICE (HBTS)** basée à St Georges de Montaigu (85).
- **Avec des autocaristes proches de votre région** et animés par la même exigence de qualité et de respect de la législation.
- **Autocars tourisme** climatisés avec sièges inclinables, micro, vidéo, et, en grande majorité, équipés de ceintures de sécurité.
- **Des conducteurs compétents** dont le professionnalisme est apprécié et reconnu. Ils sont pour vous, accompagnateurs, de vrais conseillers et pour nous des interlocuteurs privilégiés prolongeant sur place le travail de l'équipe technique. Un dossier complet leur est remis avant le départ pour un voyage sécurisé.

Quelques rappels

- **L'amplitude de travail du conducteur** (période maximale de travail entre 2 repos journaliers) est fixée à 14h (14h de travail au service de l'entreprise).
- **Le temps de conduite journalier du conducteur** ne peut excéder 9h par période de 24h (10h, 2 fois par semaine). Le conducteur ne peut conduire plus de 4h30 sans interruption (4h pour les trajets de nuit) et doit bénéficier d'une pause de 45 min ou de 15 min suivie d'une autre de 30 min.
- **Repos journalier du conducteur** : au moins 11h consécutives par période de 24h, pouvant être réduites à 9h, 3 fois par semaine.
- **Ceinture de sécurité** : pour les véhicules concernés, le transporteur doit afficher « port de ceinture obligatoire » ; le client est responsable de la bonne application de ce texte.
- **Vidéo/DVD** : le transporteur déclare les équipements à la Sacem et, à ce titre, honore une taxe. Seuls les vidéos ou DVD fournis par le transporteur ou ceux filmés par une personne physique peuvent être diffusés dans l'autocar.
- **Une liste nominative des passagers doit obligatoirement se trouver à bord des autocars** (avec nom, prénom et également coordonnées téléphoniques d'une personne à contacter pour chaque enfant transporté).

EN FERRY

- **Vers la Grande-Bretagne, principalement avec Brittany Ferries** par les ports de l'ouest (liaisons Roscoff/Plymouth, Saint-Malo/Portsmouth, Cherbourg/Portsmouth ou Caen/Portsmouth) mais aussi avec **P&O Ferries** en Calais/Douvres, **LD Lines** en Le Havre/Portsmouth ...
- **Vers l'Irlande, avec Irish Ferries** (Cherbourg/Rosslare ou Roscoff/Rosslare - jours et heures de rotation variables tout au long de l'année) ou **Brittany Ferries** (Roscoff/Cork - 1 départ par semaine uniquement).
- **Installations à bord** : pour la Grande-Bretagne, sièges inclinables dans des salons pour les traversées de nuit, possibilité de cabines avec supplément tarifaire ; il peut arriver que l'ensemble du groupe ne soit pas dans le même salon. Pour l'Irlande, en cabines.
- **Nous indiquons systématiquement sur nos devis les traversées qui ont été retenues** pour établir le prix de votre voyage.

EN SHUTTLE

- **Avec Eurotunnel** (Calais/Folkestone) : la manière la plus rapide de traverser la Manche, 35 min seulement.
- **Combiné Ferry/Shuttle ou Shuttle/Ferry** : ces formules permettent de faire découvrir à vos élèves deux modes de transport complètement différents. A titre d'exemple, vous pouvez vous reporter en page 28 de notre brochure.

EN AVION

Nous pouvons organiser des voyages en avion et émettre les billets grâce à notre agrément IATA. Nous travaillons en général avec des compagnies régulières, les compagnies low-cost acceptant la plupart du temps les petits groupes uniquement et ne permettant pas le système d'option (pour assurer les places, vous devez payer immédiatement).

EN TRAIN

Nous pouvons organiser des voyages en train et émettre les billets grâce à notre agrément SNCF, notamment pour les destinations européennes sur Eurostar, Thalys, ... Le train est souvent la solution pour les petits groupes souhaitant découvrir des capitales européennes.

L'HEBERGEMENT

EN FAMILLE D'ACCUEIL

En Grande-Bretagne, Irlande, Espagne, Allemagne et Italie (région de Rome uniquement).

- **La répartition dans les familles** : les élèves sont hébergés par groupes de 2 et 3, 4 sur certaines villes et à certaines périodes. Dans la majorité des cas, vous constituerez les groupes d'élèves au préalable et le responsable local se chargera de trouver les familles correspondantes en fonction également des différentes particularités qui nous auront été signalées (allergies alimentaires, poils d'animaux, ...). Selon la disponibilité des familles, il sera peut-être nécessaire de modifier certains groupes d'élèves. Il est donc très important lors de la constitution de ces groupes d'expliquer aux jeunes que nous ferons le maximum pour respecter leur souhait mais nous ne pouvons pas le garantir à 100 %.
- **La liste** avec le nom des élèves et les coordonnées de leurs familles hôtesse vous sera envoyée avant le départ (en règle générale, 1 semaine avant).
- **Le responsable local** veille à la qualité des familles d'accueil et intervient en cas de problème. Chaque jour, il vous est possible de lui transmettre les différentes remarques ou anomalies relevées auprès de vos élèves. C'est lui seul qui doit être le lien entre vous et les familles.
- **Les sorties le soir** non accompagnées par un adulte de la famille sont formellement interdites.
- **Le point de rassemblement** : dans la majorité des cas, nous vous garantissons un ou deux points de rassemblement le matin et le soir.

EN AUBERGE DE JEUNESSE ou CENTRE D'ACCUEIL

- **Agrément Jeunesse et Sport ou Education Nationale** pour toutes les structures proposées.
- **La répartition des chambres** est communiquée avant le départ. Les élèves sont répartis en chambres à plusieurs lits (chambres de 3 à 4 lits jusqu'aux dortoirs) et les adultes en chambres à 2 lits. Certains hébergements peuvent prévoir des chambres individuelles pour les enseignants avec supplément.

EN HOTEL

- **Hôtels ** ou *****, principalement sur l'Italie et en extérieur des grandes villes pour des raisons budgétaires.
- **Hôtels économiques**, de préférence pour les lycéens et étudiants.
- **La répartition des chambres** est généralement communiquée avant le départ sauf pour certains hôtels en Espagne. Nos tarifs sont calculés sur la base de chambres de 3 à 5 lits pour les jeunes et en chambres à 2 lits pour les accompagnateurs. Des chambres individuelles pourront être attribuées selon disponibilité et avec supplément.
- **Une caution** est parfois demandée par certains hôtels. Elle est à régler sur place en espèces par le groupe.



Informations générales

LES TARIFS

- **Les tarifs brochure** sont calculés sur la base d'un groupe de 48 élèves de collège accompagnés de 4 adultes (sauf mention contraire). Ces prix varieront à la hausse ou à la baisse pour tout autre effectif ou tout autre niveau scolaire.
- **Gratuité** : nous accordons une gratuité accompagnateur pour 12 élèves payants de secondaire ou 10 élèves payants de primaire.
- **Les tarifs brochure vous sont communiqués à titre indicatif au départ de Montaigu (85)**. Pour connaître le prix à partir de votre établissement, remplissez le formulaire en page 31 ou sur notre site : globej.com. Vous pouvez également envoyer votre demande par email : globe.j@hervouet.com ou nous téléphoner au 02.51.43.04.43. Nous vous enverrons ensuite un devis personnalisé.
- **Réduction** : vous pourrez bénéficier de tarifs très préférentiels si vous organisez un voyage au cours des mois de novembre, décembre, janvier ou février (sauf semaine 6).
- **Ces prix comprennent** : sous chaque tableau de prix, nous vous indiquons les prestations incluses dans le tarif proposé.

LES PROGRAMMES

- **Les programmes brochure sont des suggestions** : ils vous donneront cependant une bonne idée du déroulement du séjour.
- **La durée du voyage est modulable** en fonction de vos impératifs et de votre budget. Un programme proposé en 4 jours/3 nuits peut tout aussi bien être aménagé en 5 jours/4 nuits qu'en 3 jours/2 nuits.
- **Le contenu des programmes n'est pas figé** : les visites mentionnées peuvent être changées à votre demande.
- **Les ateliers proposés dans les séjours France ne sont pas exhaustifs** : d'autres thèmes sont disponibles.

N'HESITEZ PAS A NOUS CONSULTER, NOUS POURRONS ETABLIR ENSEMBLE UN PROGRAMME DIFFERENT.

LES VISITES

- **Nous les incluons systématiquement pour les programmes France** (sauf pour Paris).
- **Nous indiquons un budget moyen à prévoir en supplément pour les voyages à l'étranger et Paris** (tarif basé sur des prix 2011).
- **Nous pouvons réserver gratuitement les visites** de votre programme si elles n'ont pas été prévues au contrat. Ces visites vous seront facturées avant le départ lors du règlement du solde du voyage.

LES COURS

- **Nous pouvons les organiser sur une majorité des villes de séjours à l'étranger**. A titre d'exemple, nous vous proposons un programme avec des cours en Ecole de Langues à Zamora en Espagne (cf. page 19) ainsi qu'un séjour à Chiclana de la Frontera avec ses cours en Ecole de Langues et une initiation aux danses sévillanes en Ecole de Danse (cf. page 21).

LES REPAS EN COURS DE ROUTE

- **Les prix indicatifs de la brochure ne prévoient aucun repas en cours de route**. Le premier repas inclus est toujours le dîner du jour d'arrivée sur la ville de séjour et le dernier repas est toujours le déjeuner chaud ou panier repas du jour de départ de la ville de séjour.

Quelques tarifs :

- petit déjeuner : entre 4.50 € et 7.50 €
- repas en cafétéria, restauration rapide, restaurant ou pub : entre 8 € et 14 €
- panier repas : entre 6 € et 9 €

LES FORMALITES VERS LES PAYS DE L'UNION EUROPEENNE

Vous devez vous assurer que vos élèves sont en possession des papiers indispensables pour sortir du territoire.

→ **Pour les ressortissants français :**

- **Carte Nationale d'Identité en cours de validité** jusqu'au jour du retour (délai d'obtention de 3 semaines à 2 mois) et **autorisation de sortie du territoire pour les mineurs** (délivrée à la mairie du domicile).

ou

- **Passeport individuel en cours de validité** au moins 6 mois après la date de retour (délai d'obtention de 4 à 10 semaines).
- **Carte européenne d'assurance maladie** (délivrée par votre caisse d'assurance maladie - délai d'obtention environ 1 mois).

→ **Pour les non ressortissants français :**

Consulter les Autorités compétentes (Consulats, Ambassades,...). Il appartient au client de vérifier la validité des documents à fournir (Visa, ...).

LES ASSURANCES

Dépliants assurances sur simple demande

- **L'assurance Assistance/Bagages/Responsabilité Civile/Accidents de voyages est incluse dans tous nos tarifs**. Le rapatriement couvert par l'Assistance est assuré par EUROP ASSISTANCE.
- **L'assurance Annulation de Voyage et Frais d'Interruption de Séjour est proposée en option**. Elle peut être contractée par l'ensemble du groupe ou proposée individuellement. Son montant sera systématiquement indiqué lors de l'envoi du devis personnalisé. Elle varie généralement de 4 à 8 € par élève suivant le prix du voyage.

LA PERMANENCE 24H/24 – 7 JOURS/7

- **Durant votre voyage, vous pourrez contacter à tout moment une personne de notre service** en cas de problèmes.



Informations générales

QUELQUES REPERES SI VOUS PARTEZ AVEC GLOBE.J

1/ Envoi du devis mentionnant le prix par élève, le détail des prestations incluses, les suppléments...

Important : nos propositions vous sont adressées après avoir systématiquement vérifié la disponibilité auprès de nos fournisseurs et vous garantissant ainsi la faisabilité de votre projet.

2/ Date d'option : nous disposons des places pour votre groupe jusqu'à la date mentionnée sur votre devis. Passé ce délai, nous ne pouvons plus vous assurer la disponibilité. Il est donc important de reprendre contact avant cette échéance, de discuter ensemble des éventuelles modifications à apporter pour répondre au mieux à vos attentes et le cas échéant, de prolonger les délais d'option avant la prise de décision.

3/ Confirmation du voyage : nous adresser le devis retenu, **signé par le chef d'établissement** formalisant ainsi votre engagement puis versement d'un premier règlement nous permettant de confirmer votre séjour auprès de nos prestataires.

4/ Dossier de préparation du voyage, envoyé dans les meilleurs délais après réception du devis signé :

- Le contrat en 2 exemplaires.
- Les factures d'acompte de 25 % (paiement à réception) et 45% (paiement 2 mois avant le départ).
- Les horaires aller/retour du voyage.

• Le programme : déterminé au moment du devis ou à définir selon vos souhaits dans le respect du forfait kilométrique prévu au contrat.

• La liste des participants et les fiches de renseignements spécifiques à compléter.

• Les notices relatives au serveur vocal et au mini-site web, mis en place gratuitement pour votre séjour.

5/ Réservation des visites : après réception du contrat et du 1er acompte. Nous vous enverrons le programme définitif dès que nous aurons reçu l'ensemble des confirmations des différents sites.

6/ Liste des participants complétée en informatique : à nous retourner dès que possible (au moins 1 mois avant le départ).

7/ Envoi de la liste des familles d'accueil ou de la répartition des chambres : quelques jours avant votre départ.

8/ Solde du séjour : le règlement devra nous parvenir 1 semaine avant le départ. Nous acceptons le règlement par chèques vacances.

9/ Compte-rendu de voyage : vos commentaires nous permettront d'améliorer les séjours pour mieux vous satisfaire.

QUESTIONS - REPONSES

Les visites sont-elles incluses ?

Elles sont incluses pour les programmes France (sauf pour Paris). Pour les autres destinations, il faut les rajouter aux tarifs indiqués (cf. « budget visites » sous chaque tableau de prix).

Pouvez-vous effectuer la réservation des visites et ce service est-il gratuit ?

Oui

Les repas en cours de route sont-ils inclus ?

Les tarifs proposés en brochure ne prévoient aucun repas en cours de route. Nous pouvons les inclure sur simple demande lors du calcul de votre devis.

Garantissez-vous les places pour notre groupe dès l'envoi du devis ?

Oui. Nos propositions vous sont adressées après avoir systématiquement vérifié la disponibilité auprès de nos fournisseurs : c'est là notre premier engagement.

Peut-on modifier les programmes présentés ?

Oui. Les programmes de la brochure sont des suggestions : la durée du voyage est modulable et le contenu n'est pas figé.

Pouvons-nous demander un programme sur une destination ne figurant pas dans la brochure ?

Oui.

Peut-on utiliser l'autocar en soirée après une journée d'excursion ?

Cela dépend de l'organisation de la journée. Pour repère, un conducteur qui commence à 08h30 doit arrêter à 20h30. Si vous souhaitez disposer de l'autocar le soir pour 2 à 3h, il ne faut pas l'utiliser le matin. Pensez également que le conducteur doit avoir un repos journalier de 11h, ce qui implique un début de travail le lendemain en fin de matinée uniquement.

Y-a-t-il des ceintures de sécurité dans les autocars ?

Pour une grande majorité, oui. Elles ne sont pas obligatoires, seulement dans les autocars construits après 2001.

Quelle est la meilleure période pour voyager ?

Nous vous conseillons d'éviter les semaines qui précèdent les vacances scolaires ; qu'elles soient en basse ou haute saison, ce sont toujours des périodes d'affluence. Si vous recherchez des tarifs très intéressants, novembre, décembre et janvier sont des mois à privilégier.

En cas de problèmes durant le voyage, est-il possible de joindre quelqu'un à tout moment ?

Oui, vous pourrez contacter une personne de notre service 24h/24, 7 jours/7.

Le prix du voyage par élève change-t-il si nous partons avec moins de jeunes ?

Oui. Les coûts fixes comme par exemple celui de l'autocar seront répartis sur moins de participants et viendront donc augmenter le prix par élève.

Doit-on verser un acompte à la réservation ?

L'acompte demandé lors de l'envoi du dossier complet sera de 25 %. Nous vous demanderons cependant dès la confirmation du devis un premier règlement qui nous permettra de valider votre séjour ; ce premier versement viendra en déduction de l'acompte de 25%.

Si un élève est malade avant le départ, sera-t-il remboursé ?

Oui, à condition qu'il ait souscrit l'assurance annulation et que la raison de son annulation soit couverte par les clauses de l'assureur (ex. : maladie, jambe cassée...). Cette assurance vous est systématiquement proposée en option sur le devis. Vous pourrez la souscrire pour l'ensemble du groupe ou à titre individuel.

Peut-on payer par chèques vacances ?

Oui.

DONNER DES NOUVELLES AUX PARENTS

PAR TELEPHONE

« **DIRECT-PARENTS** », 0892 690 130

(0,34 €/min sans taxe d'appel)

Un serveur téléphonique d'information des parents, simple et rapide d'utilisation. Il permet de consulter à tout moment les messages enregistrés par le groupe.

PAR INTERNET

« **CLIC SEJOUR** », www.clicsejour.com

(1,35 € l'appel + 0,34 €/min)

Ce mini-site est un moyen complémentaire au service vocal pour informer les parents sur le déroulement du séjour. Il reprend les messages vocaux enregistrés sur le serveur téléphonique et permet aussi de diffuser des articles et des photos.

Les informations sont disponibles pendant toute la durée du séjour ainsi que la semaine suivante. Accès gratuit au 1er article laissé sur le site, les suivants sont accessibles par un système de micro paiement.

MISE EN PLACE GRATUITE

